ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2016

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune d'**ALENCON** (Département de l'Orne)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	6/02/2017, demandant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat du bien dans le délai de cinq ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelle cadastrée section AH numéro 208 pour une contenance totale de 4 060 m².
POS/PLU :	POS : zone UA, Zone Urbaine correspondant au centre historique de la ville.
PROJET :	Réaménagement de l'annexe pénitentiaire de l'ancien Château des Ducs.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	**9 février 2017** - **Avis favorable**.
PROPRIÉTAIRE :	**Etat (Ministère de la Justice)**
ÉVALUATION DOMANIALE :	Accord au prix de 48.000,00 €
IMPUTATION :	**Compte n° 970 418 – ALENCON "Château des Ducs : ancienne prison"** **Enveloppe projet : 60.000 €**

La présente décision emporte acceptation de la délégation du droit de priorité à consentir par la Commune d'ALENCON

ROUEN le 20 février 2017

Président du Conseil
d'Administration de l'EPF Normandie,

Sébastien LECORNU

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL